

Offre de contrat doctoral ou post-doctoral en sciences économiques

Titre : *Comment les communautés énergétiques multi-acteurs questionnent la définition des valeurs en sciences économiques. Une lecture institutionnaliste*

Directeur de thèse : Amélie Artis (UGA)

Co-encadrement de thèse : Lise Desvallées (Université de Pau)

Ecole doctorale : SE Université Grenoble Alpes / **Equipe de recherche :** PACTE Régulation

Date de début (souhaitée) : à partir de septembre 2024

Durée : 36 mois (contrat doctoral universitaire) ou 24 à 30 mois (contrat post-doctoral)

Profil recherché : économie institutionnaliste, économie des conventions, développement territorial, communautés énergétiques, justice énergétique

Candidature : avant le 29 avril 2024

Contexte :

Ce projet de thèse s'inscrit dans le cadre du projet Flex-Mediation financé par le PEPR TASE. Ce projet investigate les dispositifs d'intermédiation visant les consommateurs finaux et concourant à la flexibilité des systèmes électriques. Il fédère des chercheurs en aménagement, sociologie, sciences juridiques et économiques répartis dans 5 laboratoires situés à Grenoble, Belfort, Marne-la-Vallée, Pau et Rennes.

L'intégration des énergies renouvelables (ENR) temporellement variables dans le mix électrique constitue un enjeu majeur de la transition énergétique en Europe. A rebours des solutions technologiques, Flex-mediation se focalise sur l'ajustement temporel des consommations et s'intéresse aux acteurs intermédiaires entre le réseau électrique, la production d'ENR et les consommateurs ainsi qu'aux régulations orchestrées par l'Etat français.

Description du sujet :

Parmi les acteurs des ENR, les coopératives citoyennes, forme de communautés énergétiques selon la directive européenne du même nom, interrogent de façon spécifique l'évolution du marché de l'énergie. Ces communautés se caractérisent par une gouvernance multi-acteurs, par plusieurs formes de mutualisation (des risques, financements, décision), et par des ressources hybrides (prêts bancaires, financement participatif, bénévolat). Elles instaurent de nouveaux agencements entre production et consommation (Debizet, 2023).

Pour confirmer leur trajectoire de déploiement, elles font face à deux principaux défis. D'une part, la flexibilité de la production, de la consommation et des prix de vente de l'énergie qui génère de l'incertitude sur leur modèle économique et donc leur soutenabilité. D'autre part, ces coopératives doivent convaincre au-delà de leur cercle d'initiés, pour répondre à un enjeu d'inclusion sociale et de participation des individus dans ces collectifs. Dès lors, les communautés énergétiques interrogent les modes de coordination traditionnels du secteur de l'énergie, tendent à réduire l'incertitude inhérente à leur modèle et expérimentent de nouveaux compromis s'ancrant dans plusieurs registres. Une approche économique institutionnaliste est pertinente pour apporter une analyse et une conceptualisation inédite dans ce champ de recherche.

L'enjeu de ce travail doctoral est de questionner les changements organisationnels et institutionnels par rapport aux ENR conventionnelles du secteur de l'énergie. La thèse analysera les dispositifs institutionnels, leurs justifications et les conventions produites, ainsi qu'à leur degré d'intégration des enjeux de justice sociale dans le champ de l'énergie. A partir de ces

éléments, la thèse questionnera les formes de valeurs produites dans ces organisations multi-acteurs. Les variables organisationnelles et territoriales seront centrales dans ce cadre. En mobilisant une analyse processuelle des dynamiques de changement, ce travail s'inscrit dans l'économie institutionnaliste, en particulier conventionnaliste, appliquée aux organisations collectives du champ des ENR (Boidin, et Zuindeau, 2006).

Mots clés : économie institutionnaliste, coopératives énergétiques, économie des conventions, énergie, développement local

Encadrement de la thèse

La thèse sera co-encadrée par **Amélie Artis** (économiste, Université Grenoble Alpes) et par **Lise Desvallées**, (géographe, Université de Pau et des pays de l'Adour et membre du laboratoire TREE).

Le ou la doctorante sera accueillie au sein du laboratoire Pacte. Le laboratoire Pacte est une Unité mixte de recherche du CNRS (UMR CNRS 5194) en sciences sociales à large couverture disciplinaire et thématique, rattaché à l'Université Grenoble Alpes et à Sciences Po Grenoble, et implanté principalement sur le site universitaire Grenoble Alpes. Ses membres sont investis dans des recherches portant sur les transformations de nos sociétés dans leurs dimensions politiques, territoriales, sociologiques et écologiques. Le laboratoire place l'interdisciplinarité au cœur de ses pratiques, par le partage et la confrontation des méthodes, des épistémologies, et des terrains communs.

La personne bénéficiera des dynamiques des équipes *Régulations* et *Justice sociale* du laboratoire PACTE ainsi que du laboratoire TREE de l'Université de Pau et des pays de l'Adour. Il ou elle sera impliqué.e dans les activités collectives du programme Flex-Mediation.

Compétences requises

- Le ou la candidate devra être titulaire d'un diplôme de Master (M2) en sciences économiques à la date du recrutement ou d'un doctorat en sciences économiques à la date du recrutement. Des enseignements en géographie ou dans autres sciences sociales au cours du parcours (en licence ou master) est un atout.
- Il ou elle devra posséder des compétences solides en méthodes quantitatives : il sera attendu du ou de la candidat.e qu'il ou elle mobilise les données quantitatives.
- Il ou elle devra maîtriser également des méthodes qualitatives afin de conduire des enquêtes par entretiens et observations sociotechniques spatialisées sur le terrain. Le ou la candidat.e pourra en particulier être amené.e à conduire une campagne d'entretiens ou sur d'autres terrains développés dans le cadre de la thèse.
- Il ou elle devra faire preuve d'une forte capacité à travailler en équipe : le ou la doctorant.e intégrera à la fois l'équipe de Flexi-mediation du programme de recherche à Grenoble, mais il ou elle sera également amené.e à travailler en relation étroite avec l'ensemble des membres du programme et donc avec les équipes localisées hors de Grenoble.
- Il ou elle devra faire preuve capacités rédactionnelles et communicationnelles en français et en anglais.
- Il ou elle devra faire preuve d'une forte capacité à travailler en équipe.

Procédure de candidature

1. Présélection sur dossier

Les candidat(e)s sont invité(e)s à envoyer un dossier comprenant :

- un CV,
 - une note de 2 pages présentant leur compréhension du sujet, leur implication et leurs apports au projet,
 - un relevé de notes de master
 - une production scientifique déjà réalisée (par exemple un mémoire de master).
2. Audition (fin mai)

Les candidat(e)s sélectionné(e)s seront invité(e)s à présenter leurs motivations à l'oral, leur compréhension du projet de thèse et le type de questionnement qu'il suggère.

3. Résultat de la sélection (avant mi juillet)

Contact : Amélie Artis (Amelie.artis@sciencespo-grenoble.fr) et Lise Desvallees (lise.desvallees@univ-pau.fr)

Références

Artis, A., Ballon, J., Litvine, D., Dias, É., & Blangy, S. (2022). Cooperation within and the institutionalization of participatory renewable energy projects in France: A focus on co-developed citizen, public, and private partnership projects. In *Local Energy Communities* (pp. 192-211). Routledge.

Debizet, G. (2023). Les communautés énergétiques par-delà le marché unique. *L'Économie politique*, 97, 80-91

Boidin, B. & Zuindeau, B. (2006). Socio-économie de l'environnement et du développement durable : état des lieux et perspectives. *Mondes en développement*, no135, pp 7-37.